

Réunion
Commission de Suivi de Site (CSS) de BASF Coatings à Breuil-le-sec
29 avril 2013

Participants

Président de séance :

Monsieur COUSINARD: sous-préfet de Clermont

Collège « administration »

Christelle DUMONT : Sous-préfecture Clermont

Carine RUDELLE : DDT Oise

Isabelle MODESTE : DDT Oise

Audrey DEPLANQUE : DDT Oise

Patricia PERRETTE : DREAL Picardie

Hicham EL MOUDEN : DREAL Picardie

Alain CLAPAREDE : DREAL Picardie

Marc KRASKOWSKI : Service interministériel de défense et de protection civile

Xavier GERARD : DIRECCTE - Inspecteur du travail

Commandant LALOUETTE : Service Départemental d'Incendie et de Secours 60

Collège "collectivités territoriales"

Jean-Marc DELAFRAYE : Maire de Breuil-le-Sec et représentant de la communauté de communes du Clermontois

Collège « riverains »

Jean-Luc CARON : Administrateur du Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (ROSO)

Collège « exploitant »

Séverine RAMOS : Ingénieur Sécurité BASF Coatings

Nicolas AUNE : Responsable HSE – BASF Coatings

Didier RUMEAU : BASF Color Solutions

Amélie LEFEVER : BASF Color Solutions

Anthony HANRIOT : Responsable SQE IDEX Energies

Catherine LE CHEVANTON : Responsable QHSE Flint Group

Collège « salariés »

Patrick CAMBRAY : Représentant du personnel Flint Group

Marc DAUBENTON : Secrétaire CHSCT BASF Coatings

L'ordre du jour pour la réunion CSS porte sur :

1. Présentation de la nouvelle CSS
2. Présentation de l'exploitant
3. Présentation de l'inspection des installations classées
4. Questions diverses

1. Présentation de la nouvelle CSS

Monsieur le sous-préfet présente la nouvelle Commission de Suivi des Sites (CSS) en remplacement du CLIC.

Les changements avaient été présentés lors du CLIC du 18 septembre 2012. Les changements principaux sont :

- mise en place d'un bureau (1 président et 1 membre au moins pour chacun des 5 collèges),
- le vote par collège, chaque collège ayant le même poids.

L'arrêté préfectoral du 25 avril 2013 relatif à la création de la CSS ainsi que le règlement intérieur sont présentés.

Vote du Président :

1 candidat: Monsieur le préfet ou son représentant le sous-préfet
Vote des collègues à l'unanimité pour ce candidat.

Désignation du bureau:

- Administration : M le préfet ou son représentant,
- Élus : M. DELAFRAYE, maire de Breuil-le-Sec,
- Riverains : M. CARON, membre du ROSO,
- Exploitant : Mme LAJOUS,
- Salariés : M. CAMBRAY.

Lecture est faite du règlement intérieur.

La DDT précise que le titre dans le règlement intérieur doit être modifié en inscrivant la plate-forme industrielle de Breuil-le-Sec à la place de la société BASF Coatings.

La DREAL précise que les autres membres de la plate-forme ne devront présenter lors des réunions CSS que les projets futurs. Elle fera un retour sur les inspections ou dossiers en cours concernant les membres de la plate-forme.

Les modalités de fonctionnement ont été votées favorablement à l'unanimité.

2. Présentation de l'exploitant

La présentation est jointe au présent compte-rendu.

L'exploitant présente l'exercice POI réalisé le 16 novembre 2012 sur le bâtiment E140 de Flint.

L'exploitant rappelle les différentes inspections réalisées en 2012 et en 2013 sur le site :

- le 20 septembre 2012 : REACH ,
- le 30 octobre 2012 : Système de Gestion de la Sécurité (SGS),
- le 29 novembre 2012 : IPPC (Emission de composés organiques volatils) atelier résine et atelier peinture,
- le 25 mars 2013 : Système de Gestion de la Sécurité (SGS).

L'exploitant informe les membres de la commission que le mur coupe-feu C130/150 sera modifié en intégrant une mesure organisationnelle. La DREAL précise que les aléas ne devront pas être modifiés par la mise en place de cette mesure mais qu'une barrière technique sera exigée.

3. Présentation de l'inspection des installations classées

La DREAL présente, à l'aide du document joint au présent compte-rendu, le bilan de l'action de l'inspection des installations classées.

Les thèmes suivants sont abordés : instructions des dossiers et actes administratifs, inspections et incidents-accidents.

La DREAL précise qu'un arrêté complémentaire actant des mesures de maîtrise des risques a été signé le 13 septembre 2012 :

- Mise en place d'un MCF 4 heures au sud du parc C130/C150,
- Mise en place d'un MCF 4 heures au sud du stockage B105,
- Limitation des quantités stockées sur le parc C130/C150,
- Enterrement de la tuyauterie de gaz naturel.

La DREAL informe que 2 inspections ont été réalisées en 2012 :

- une inspection annuelle sur les risques accidentels,
- une inspection REACH.

3. Informations diverses

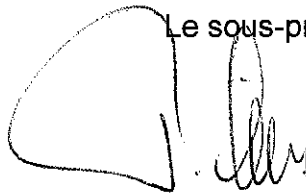
Le SIDPC informe les membres de la commission que le PPI date de 2011 et qu'il sera réactualisé en 2014.

Il est rappelé que lors de la prochaine réunion, la CSS donnera son avis sur le projet de PPRT. Cette réunion aura lieu le 2 juillet après-midi.

Une réunion publique aura lieu le 5 juin à la salle des fêtes de Breuil-le-Sec à 18h30.

En l'absence de questions, M. le sous-préfet remercie les participants et clôt la réunion.

Le sous-préfet



Patrick COUSINARD